

# La consistance du DPM

---

**Muriele Cidalise-Montaise**

**Service Paysages Eau et  
Biodiversité**

**16 juin 2015**



# Faire de notre littoral un lieu de reconciliation

- connaître les règles de partage pour pacifier les usages
  - Le littoral et le domaine public
  - Le sentier littoral
- Une stratégie de service public



# Présentation

## Que dit le CGPPP ?

- Les articles L1 et L2

biens et droits des personnes publiques.

règles relatives à la domanialité publique et privée de ces personnes publiques.

- les articles L2111-1 et L2111-2

Conditions permettant qu'un domaine soit public :

- appartenir à une personne publique
- être affecté à l'usage direct du public
- OU affecté à un service public pourvu qu'il fasse l'objet

d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public.

# Le Domaine Public Maritime

Le Domaine Public Maritime se décompose en deux parties :

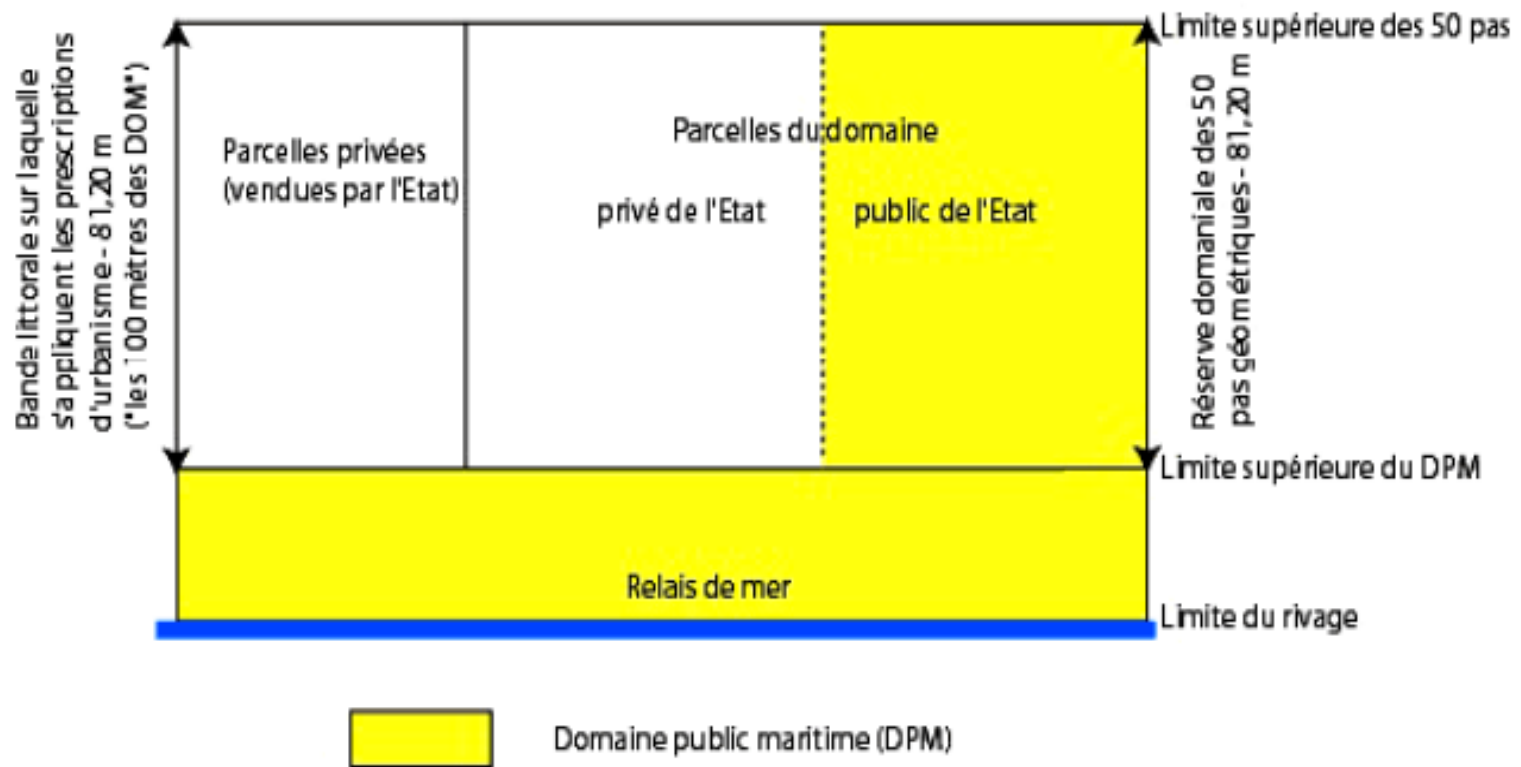
- Le DPM naturel qui est défini par l'art L2111-4
- Le DPM artificiel décrit à l'art L2111-6



# 1- Le DPM naturel

Il se compose :

- 1 - sol et du sous-sol de la mer depuis le rivage de la mer (estran) jusque la limite des eaux territoriales
- 2 – du sol et du sous-sol des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer
- 3 – des lais et relais de mer - 3 janvier 1986
- 4 – de la zone des 50 pas géométriques
- 5 – des terrains réservés en vue de la satisfaction des besoins d'intérêt public d'ordre maritime, balnéaire ou touristique, acquis par l'Etat.



## 2- Le DPM artificiel

Il est constitué :

1 – Des ouvrages maritime

2 – des biens immobiliers y compris le sol et le sous-sol des plans d'eau lorsqu'ils sont individualisables.



## 2- Le DPM artificiel

- les ports maritimes et leurs dépendances (jetées, digues, estacades, quais, grues, bassins de radoub...)
- les ouvrages de signalisation maritime, y compris ceux situés en dehors des limites administratives portuaire (phares, feux flottants, balises, bouées...)





### 3- La délimitation du DPM

Elle est conduite par le Préfet de département, ou le service chargé du DPM. En cas de délimitation sur plusieurs départements, un préfet est choisi pour coordonner la procédure.

Les opérations sont à la charge de l'Etat.



# 3- La délimitation du DPM

dossier de délimitation :

- note exposant l'objet de la délimitation et la procédure
- plan de situation
- projet de tracé
- notice qui regroupe les éléments pris en compte pour proposer la limite



# 3- La délimitation du DPM

Avis des maires concernés

Enquête Publique

R123-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Réunions sur place



### 3- La délimitation du DPM

Arrêté Préfectoral, ou Décret en Conseil d'Etat

Acte publié, (RAAP ou J O République).

notifié au maire

affiché durant un mois.

publication aux hypothèques

notification à la chambre des notaires.

Attestation indiquant la limite notifiée aux riverains

La limite sur plan cadastral /Directeur des Finances Publiques.



# FIN

